NIVEAU : 3ème

HISTOIRE

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 2 : DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE AUX EFFORTS DE CONSTRUCTION DU L'AFRIQUE

Leçon 3 : L'UNION AFRICAINE (U.A)

✓ Situation d'apprentissage

Au terme d'une conférence sur les organisations régionales en Afrique organisée par le Club culturel de votre établissement, vous apprenez que l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) a été remplacée par l'Union Africaine (UA) par soucis d'efficacité.
Afin d'en savoir davantage, vous menez des recherches pour déterminer les raisons de ce changement, comprendre le fonctionnement de l'UA et apprécier ses actions.

INTRODUCTION

Au lendemain des indépendances, conscients de leur sous-développement, les Etats africains décident de créer l'Organisation de l'Unité Africaine**(OUA) le 25 mai 1963** en vue de se développer dans l'union.

Cette dernière est transformée en Union Africaine **(UA) en 2002** pour répondre à un besoin d'efficacité.

I– NAISSANCE, OBJECTIFS ET PRINCIPES de l'UA

1- La création de l'U.A

- Les difficultés structurelles et l'inefficacité de l'OUA à maintenir la paix et à impulser le développement de l'Afrique amènent les Chefs d'Etats à la remplacer.
- L'UA est née à la suite de quatre (4) sommets de Chefs d'Etats et de gouvernements africains :

- ✓ ***9 septembre 1999*** *: au sommet de l'OUA à* ***Syrte en Lybie, Mohamad Kadhafi propose la création d'une Union Africaine*** *;*
- ✓ ***11 juillet 2000*** *: le Sommet de* ***Lomé (Togo) adopte l'acte constitutif*** *(charte) de l'UA ;*
- ✓ ***11 juillet 2001*** *: le dernier sommet de l'OUA à* ***Lusaka (en Zambie) établit le programme de mise en place de*** *l'Union et demande au dernier secrétaire général de l'organisation,* ***l'ivoirien Essy Amara,*** *de préparer la transition pour la nouvelle institution;*
- ✓ ***9 juillet 2002*** *: Au dernier sommet de l'OUA à* ***Durban en Afrique du Sud*** *fut* ***signée la charte de l'UA*** *qui se substitue à l'OUA* avec pour premier président le chef de l'État sud-africain, **THABO M'BEKI.**

L'UA compte 55 pays membres soit tous les pays d'Afrique. Elle conserve l'ancien siège de l'OUA, à Addis-Abeba (Éthiopie).

2- Objectifs et principes de l'U.A

a- Les Objectifs de l'U.A

- *Promouvoir la paix et la sécurité sur le continent ;*
- *Promouvoir les institutions démocratiques et la bonne gouvernance ;*
- *Réaliser une plus grande unité et la solidarité entre les pays africains et entre les peuples d'Afrique ;*
- *Défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance des membres ;*
- *Promouvoir le développement durable sur le plan économique, social et culturel ;*
- *Promouvoir et protéger les droits de l'homme et des peuples ;*
- *Promouvoir la recherche scientifique et technologique.*

➢ ***L'ambition de l'UA est d'accélérer l'intégration politique et socioéconomique entre les pays africains en vue de relever le niveau de vie des peuples, dans le nouveau cadre de la mondialisation et de promouvoir les principes et les institutions démocratiques ainsi que le respect des droits de l'homme.***

b- Les principes de l'U.A

- *Le règlement pacifique des conflits. (L'interdiction de recourir à la force ou à la menace entre les États membres) ;*
- *Le respect des frontières héritées de la colonisation ;*
- *L'égalité et la souveraineté de tous les États membres ;*
- *La non-ingérence dans les affaires internes des Etats, sauf en cas de circonstances graves (génocide, crimes de guerre, crimes contre l'humanité) ;*
- *La condamnation et le rejet des changements anticonstitutionnels de gouvernement.*

Au total l'U.A. se définit comme une organisation d'intégration régionale qui évolue vers la création des Etats- Unis d'Afrique.

Activité d'application N°1

Coche parmi les propositions sous-dessous, celles qui sont justes.

a) Le sigle UA signifie : Unité Africaine. ☐

b) Tous les États africains sans exception sont membres de l'UA. ☐

c) Le siège de l'Union Africaine est à Lomé au Togo. ☐

d) Dans certains cas, l'UA peut se mêler aux affaires internes d'un État membre. ☐

e) L'UA prône le respect des principes démocratiques, des Droits de l'Homme et la bonne gouvernance. ☐

f) Le but de l'UA est de réaliser l'unité politique et socioéconomique du continent africain. ☐

g) L'objectif de l'UA est le repli de l'Afrique sur elle-même, afin de parvenir à l'indépendance totale du continent. ☐

II- STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE L'UNION AFRICAINE

Les organes de l'UA peuvent être répartis en trois grands groupes.

1- Les organes politiques

✓ ***La Conférence de l'Union***

C'est l'organe suprême (décisionnel) de l'Union Africaine.

- *Elle regroupe les chefs d'États et de gouvernements ;*
- *La Conférence se réunit au moins une fois par an ;*
- *Elle définit les politiques communes ;*
- *Elle adopte le budget et nomme les responsables des autres organes ;*
- *La présidence est assurée pendant 1 an par un chef d'Etat ou de gouvernement élu ;*
- *Elle est présidée actuellement par Cyril RAMAPHOSA, Président de l'Afrique du Sud.*

✓ ***Le Conseil Exécutif***

- *Il est composé des Ministres (ou des Délégués) désignés par les Gouvernements des États membres ;*
- ***Il contrôle la mise en œuvre des politiques*** *arrêtées par la* ***Conférence.***

✓ ***La Commission de l'Union***

C'est l'organe qui remplace le ***Secrétariat Général*** *de l'OUA*

➢ *La Commission est composée d'**un président, d'un vice-président et de huit commissaires,** chacun étant en charge d'un portefeuille (Paix et sécurité ; Affaires politiques ; Infrastructures et énergie ; Affaires sociales ; Ressources humaines, sciences et technologie ; Commerce et industrie ; Économie rurale et agriculture ; Affaires économiques).*

- *Elle assure l'administration quotidienne de l'organisation ;*
- *Son Président actuel est le tchadien* Moussa Faki MAHAMAT.

✓ ***Le Comité des Représentants permanents (COREP)***

- *Le Comité des Représentants permanents est composé des ambassadeurs des États membres résidant à Addis-Abeba.*
- *Le Comité des Représentants permanents est chargé de préparer les travaux du Conseil Exécutif.*

✓ ***Le Parlement Panafricain (P.A.P)***

C'est le parlement de l'UA

-Il est composé de représentants désignés par les Parlements nationaux (cinq députés par pays membre avec au moins une femme) et siège en Afrique du Sud. Il doit à terme, avoir un réel pouvoir législatif, et assurer la pleine participation des peuples africains au développement et à l'intégration économique du continent.

- ✓ ***Le Conseil de Paix et de Sécurité(CPS)***

- *Composé de 15 membres.*
- *Le comité des sages comprend 9 membres.*

C'est l'organe décisionnel permanent pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

2- Les organes à caractère économique, financier, social et culturel.

- ✓ ***Les institutions financières de l'UA sont au nombre de 3 :***

- *la Banque centrale Africaine (BCA) ;*
- *le Fonds Monétaire Africain (FAM) ;*
- *la Banque Africaine d'Investissement (BAI).*

- ✓ ***Le Conseil Economique, Social et culturel (ECOSOCC) est un organe consultatif*** *sur les questions économiques et culturelles. C'est un* organe consultatif, composé des représentants des différentes couches socioprofessionnelles des États membres.

3) **Les organes judiciaires**

- ✓ **La cour de justice de l'UA** est l'ORGANE JUDICIAIRE PRINCIPAL de l'Union.

- Elle règle les litiges qui lui sont soumis sur l'interprétation des traités ou les questions de droit international.

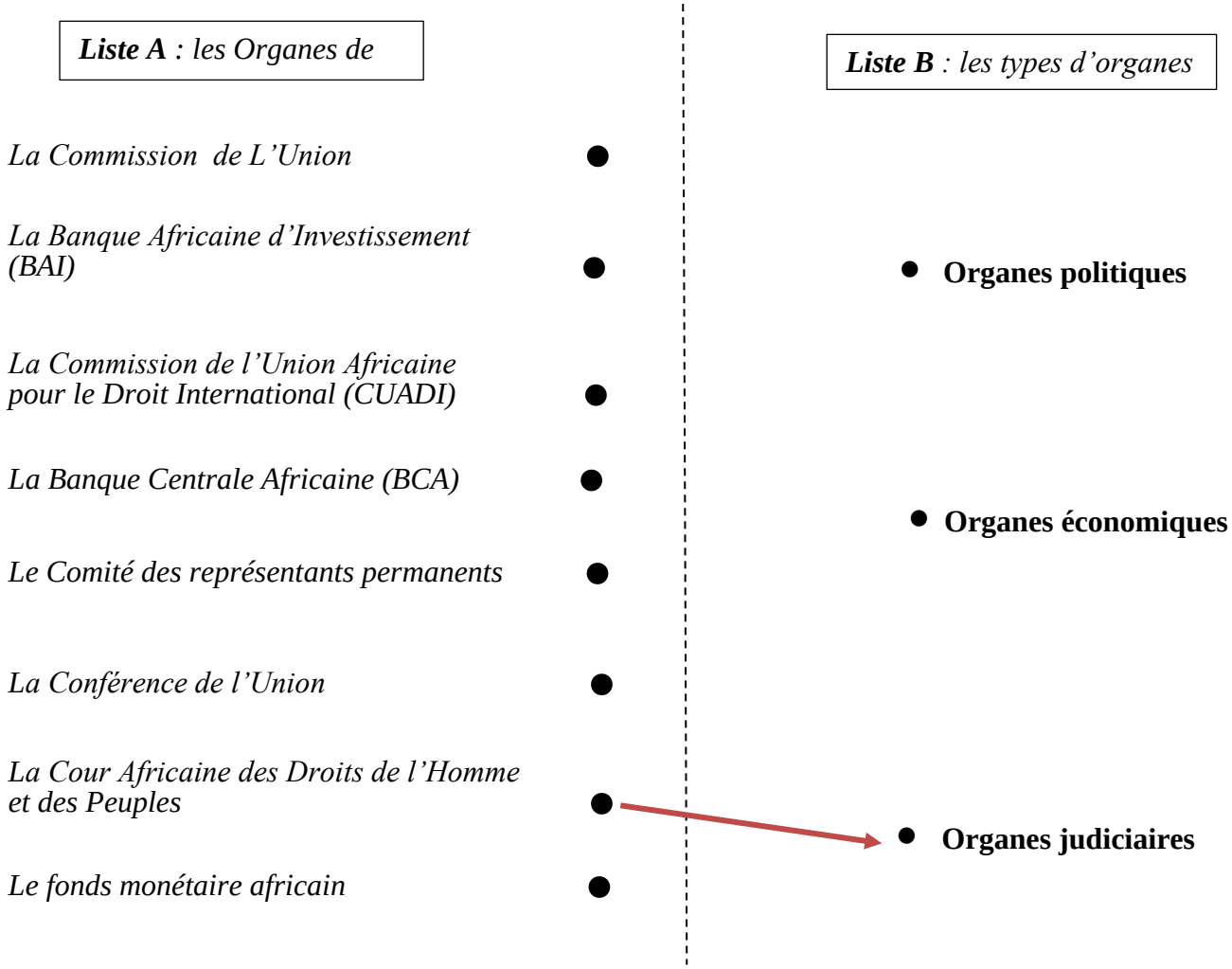
- ✓ ***La Cour Africaine des Droits de l'homme et des peuples*** *(CAfDHP)*

Sa mission est de compléter le mandat de la **Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples** en renforçant, par ses décisions, la protection des droits de l'homme en Afrique.

- ✓ **La Commission de l'Union africaine sur le droit international (CUADI)** est un organe juridique consultatif indépendant qui contribue à la codification et au développement du droit international sur le continent africain.

Activité d'application N° 2

Relie les organes suivants de l'UA de la **Liste A** aux types d'organes correspondants de la **liste B**:



III – LE BILAN DES ACTIONS DE L'U.A

1- Les succès

- ***Sur le plan politique et militaire***

L'UA participe à la prévention et à la résolution des crises en Afrique grâce au conseil de sécurité et de paix (CPS) afin de rétablir la paix. **La première action militaire a été le déploiement de la Mission Africaine au Burundi (MIAB) en Avril 2003**

Elle a enregistré également de nombreux autres succès :

- intervention dans la crise politico-militaire ivoirienne ;
- déploiement des hommes au Darfour, en Somalie ;
- désarmement des ex-INTERHAMWÉ au Congo ;
- intervention en mars 2008 des forces de l'UA aux Comores ce qui a permis de rétablir la légalité constitutionnel ;
- condamnation des coups d'Etat, des prises de pouvoir anticonstitutionnel, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ;

Ex : condamnation des coups d'Etat du capitaine SANOGO au Mali en 2012, et du Général DIENDÉRÉ en 2015 au Burkina Faso ;

- condamnation des crimes de guerre et les crimes contre l'humanité aussi bien du côté des gouvernements que du côté des rebelles (cas du Darfour) ;

- présence de l'UA dans plusieurs pays pour la surveillance du processus électoral (Gabon, Soudan Côte d'Ivoire…) ;
- Envoi de médiateurs pour le règlement pacifique des conflits (OLUSEGUN OBASANJO. au Darfour, THABO MBEKI en Côte d'Ivoire, JACOB ZUMA en Lybie…).

➢ ***Sur le plan économique et social***

- Mobilisation de ressources internes pour financer les programmes de développement et d'intégration, le maintien de la paix et de la sécurité.
  Ex : la Taxe à l'importation fixé à 0,2% de la valeur des marchandises importées des États non membres de l'UA (et reversée à l'Union depuis 2017).
- Augmentation régulière du budget de l'UA (150 millions de dollars en 2011, à 1,2 milliard de dollars en 2017) ce qui montre le rôle de plus en plus important de l'UA.
- Aide humanitaire de l'UA aux pays victimes de guerre et de catastrophes .Ex : Darfour, Éthiopie, Mozambique.
- Appropriation du Nouveau Partenariat pour le Développement Économique (NEPAD) par l'UA.
- Participation aux projets de développement des Etats africains par le biais de la BAD.
- l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) qui doit réunir les marchés de 54 pays de l'Union à compter du 1er janvier 2021
- la multiplication des partenariats extérieurs formels entre l'UA et les organisations, les régions ou les pays au bénéfice du continent (ex : avec la Chine, ta Turquie, l'UE, l'Inde, la Corée, USA, Russie etc…) afin de sortir du tête-à-tête colonial.

Les actions réalisées par l'UA sont appréciables. Cependant des obstacles sont nombreux pour parvenir à la réalisation de ses objectifs.

2- Les échecs

L'UA rencontre encore de nombreux problèmes.

➢ ***Sur le plan politique et militaire***

- L'instabilité politique et la faiblesse des institutions démocratiques :
  - ✓ les coups d'État, (Égypte, Soudan, Zimbabwe...) ;
  - ✓ les crises post électorales (Côte d'Ivoire, Algérie, Burundi, Gambie, Gabon…) ;
  - ✓ le non-respect des recommandations sur les processus démocratiques de l'UA (Guinée, Togo, Burundi, Guinée Bissau, Cameroun …).
- L'insécurité liée à l'impuissance de l'UA à prévenir et à régler :
  - ✓ les guerres civiles (Sierra Léone, RCA, Somalie …)
  - ✓ la multiplication des mouvements terroristes (Mali, Burkina Faso, Niger, Nigéria, Tchad, Cameroun…).
- L'impuissance de la Commission de l'UA qui n'a pas de réel pouvoir de décision, mais un pouvoir d'initiative.

➢ ***Sur le plan économique et social***

- L'insuffisance du Budget de fonctionnement de l'UA (95% du budget de fonctionnement de l'UA provient de l'extérieur).
- Les investissements sont essentiellement financés par des partenaires extérieurs (Exemple : siège construit par la Chine).
- Le retard de cotisations de plusieurs Etats membres. Exemple : en 2012, seulement 17 pays étaient à jour de leurs cotisations.
- La faiblesse des échanges entre les Etats de l'Union : seulement 12%

- Le surendettement des Etats africains.
- La multitude de monnaies qui ne facilite pas la libre circulation des biens et des personnes.
- Le manque d'intégration économique.
- La mauvaise gouvernance.

Activité d'application N°3

Comble les trous du texte ci-dessous par les mots et expressions suivants afin de le reconstituer **: l'aide financière extérieure ; zone de libre-échange ; succès et de limites ; boucler son budget ; renforcement de processus électoraux ; la pauvreté ; médiations ; la montée du terrorisme.**

L'Union Africaine a un bilan fait de **……..**. Certes ses interventions et **……...**ont abouti au règlement de crises politiques graves, au **……** démocratiques, au rejet de coups d'États... Mais l'UA est restée impuissante face à certains conflits (Somalie, Libye, Congo..) et *à* **……** . Sur le plan socio-économique on a des avancées: des partenariats mieux négociés avec les puissances (USA, Chine, UE…), une vaste **……...** (la ZLECAF) etc... Cependant l'Afrique se caractérise encore par **……...** extrême, des échanges faibles, le recours massif à **……...**. L'UA, en tant qu'institution ne peut se passer de cette assistance étrangère pour **……...** de fonctionnement!

CONCLUSION

Après avoir été pendant 39 ans le porte-parole du continent africain, l'OUA est remplacée par l'UA qui inaugure une nouvelle ère de l'histoire de l'Afrique.

Deux décennies environ après avoir remplacé l'OUA, l'UA a réalisé des succès encourageants qui justifient sa raison d'exister. Cependant, les défis à relever restent encore nombreux. Ainsi, l'UA a donné un nouveau départ à l'idée d'intégration économique et d'unité politique de l'Afrique qui semblaient moribonde sous l'OUA. Cela apparait dans les objectifs clairs et ambitieux, des institutions modernes,

Il appartient aux dirigeants africains de faire preuve de volonté en se donnant les moyens de créer un environnement de paix et de sécurité pour rendre le continent plus attractif et favoriser ainsi son développement.

- **SITUATION D'EVALUATION**

Le club Histoire – Géographie de ton école organise une conférence – débat sur l'UA et le développement de l'Afrique. Ecoutant les interventions, tu es particulièrement choqué par les propos suivants d'un participant: « *l'UA n'as jamais régler de crises ni œuvrer pour le développement de l'Afrique. Elle se contente à tout moment de condamner des actes et d'envoyer des forces d'interpositions. Elle doit être dissoute* ».

Consignes

***1*-** Dis de quoi il est question dans cette situation.

2- Explique l'affirmation suivante : « *L'UA se contente à tout moment de condamner des actes et d'envoyer des forces d'interpositions* ».

3- Es-tu d'accord avec l'idée selon laquelle l'UA n'as jamais régler de crises ni œuvrer pour le développement de l'Afrique et qu'elle doit être dissoute ? Justifie ta réponse.

▪ EXERCICES

✓ Activités d'application

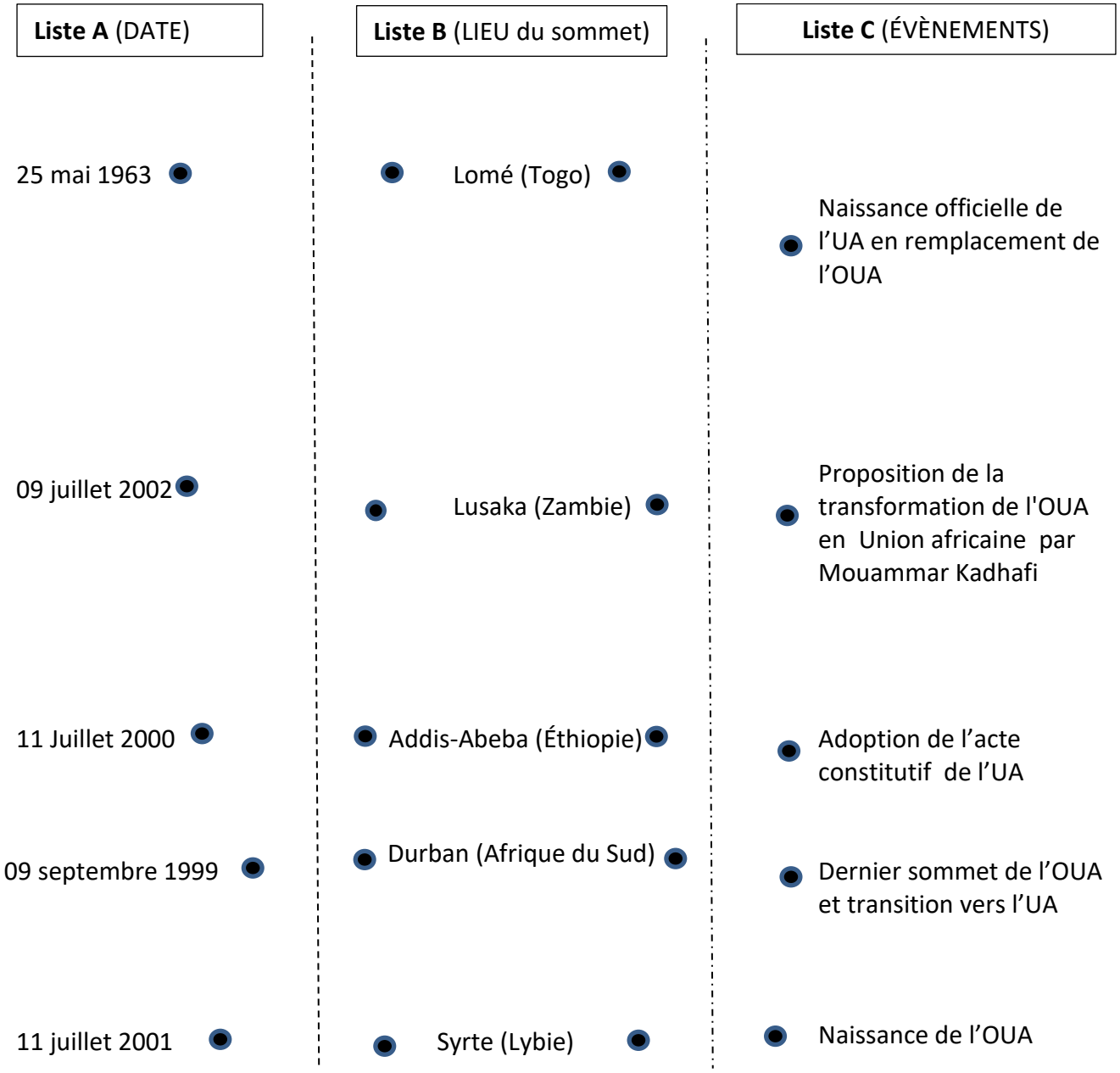
Exercice N°1

Range dans le tableau ci-dessous les lieux du sommet et les évènements suivants pour retracer les grandes étapes de la naissance de l'UA : ***Syrte (Lybie); Durban (Afrique du Sud) ; Lusaka (Zambie) ; Addis-Abeba (Éthiopie); Lomé (Togo); Dernier sommet de l'OUA et transition vers l'UA ; Naissance de l'OUA ; Naissance officielle de l'UA en remplacement de l'OUA ; Adoption de l'acte constitutif de l'UA ; Proposition de la transformation de l'OUA en Union africaine par Mouammar Kadhafi ;***

DATE	**LIEU du sommet**	**ÉVÈNEMENTS**
25 mai 1963	***Addis-Abeba (Éthiopie)***	***Naissance de l'OUA***
09 septembre 1999		
11 juillet 2000		
11 juillet 2001		
9 juillet 2002		

Exercice N°2

1) Relie les éléments de la **liste A** (dates) à leurs correspondants de la **liste B** (lieu du sommet) et de **la liste C** (évènements), afin de retracer les grandes étapes de la naissance de l'UA.



Exercice N°3

Marque une croix dans la colonne qui convient selon que l'affirmation est vraie ou fausse.

N°	AFFIRMATIONS	Vrai	Faux
1	La conférence de l'Union est l'organe suprême de l'UA.	×	
2	Le conseil exécutif contrôle la mise en œuvre des politiques de l'UA.	×	

3	L'UA participe à la prévention et à la résolution des crises dans le monde.		×
4	L'UA envoie des médiateurs pour le règlement pacifique des conflits.	×	
5	L'UA dispose de ressources internes suffisantes pour financer ses activités.		×
6	L'UA participe au développement économique et social des Etats africains par le biais de la BAD.	×	
7	L'UA parvient à faire respecter les principes démocratiques en Afrique.		×
8	La montée du terrorisme en Afrique est un échec de l'UA.	×	

✓ SITUATIONS D'ÉVALUATION

Exercice N°1

A l'occasion de la journée mondiale de l'Afrique célébrée le 25 mai, le club Histoire-géographie de ton lycée organise une projection de film-documentaire suivie d'un débat sur l'historique et les défis de l'intégration africaine. Invités à cette activité, tes camarades de 3ème et toi, découvrez avec intérêt dans ce documentaire, la longue quête de l'unité de l'Afrique depuis les années 60 jusqu'au sommet de Durban qui a donné naissance à l'Union Africaine. Ce 09 juillet 2002, un diplomate sud-africain affirme : « Je suis optimiste en l'avenir, car l'Union Africaine fera entendre, dans un avenir très proche, la voix de l'Afrique, assurera son indépendance économique et garantira sa stabilité politique car elle s'est dotée d'organes modernes et efficaces ».

CONSIGNES/QUESTIONS

1- Identifie deux (2) organes politiques, deux (2) organes socio-économiques et deux (2) organes judiciaires de l'Union Africaine auxquels ce diplomate fait allusion.

2- Montre les grandes étapes de la réalisation de l'unité de l'Afrique évoquée dans ce texte, entre 1963 et 2002.

3- Les prévisions du diplomate concernant « l'indépendance économique » et « la stabilité politique » de l'Afrique grâce à l'Union Africaine, sont-elles aujourd'hui une réalité? Justifie ta réponse à travers trois exemples précis.

Exercice N°2

L'Organisation de l'Unité Africaine tiendra, du 2 au 11 juillet 2001 à Lusaka, capitale de la Zambie, ses dernières assises : 13ème session ordinaire du comité des ambassadeurs, 74ème session ordinaire du

conseil des ministres, 9ème session de la communauté économique africaine et 37ème assemblée des chefs d'État et de gouvernement. Cette assemblée marquera, du 9 au 11 juillet, le dernier sommet de l'OUA.

Créée le 25 mai 1963 à Addis-Abeba, l'OUA cédera la place, à partir de l'année prochaine, à l'Union Africaine. L'Union africaine sera, elle, dirigée par la conférence de l'Union, composée par les chefs d'État et de gouvernement, le conseil exécutif, la commission, ainsi que par plusieurs autres institutions. Il s'agit, par rapport à l'OUA d'un double saut qualitatif sur les plans politiques (évolution progressive vers une organisation communautaire dotée de certains pouvoirs) et structurel.

L'Union Africaine, dont les premiers contours ont été définis à Syrte, en Libye, au cours d'un sommet extraordinaire de l'OUA (8-9 septembre 1999), est d'abord et avant tout une initiative de Mouammar Kadhafi.

Jeune Afrique, n° 2112 du 3 septembre 2001, « point de vue », P.1-2

QUESTIONS/CONSIGNES

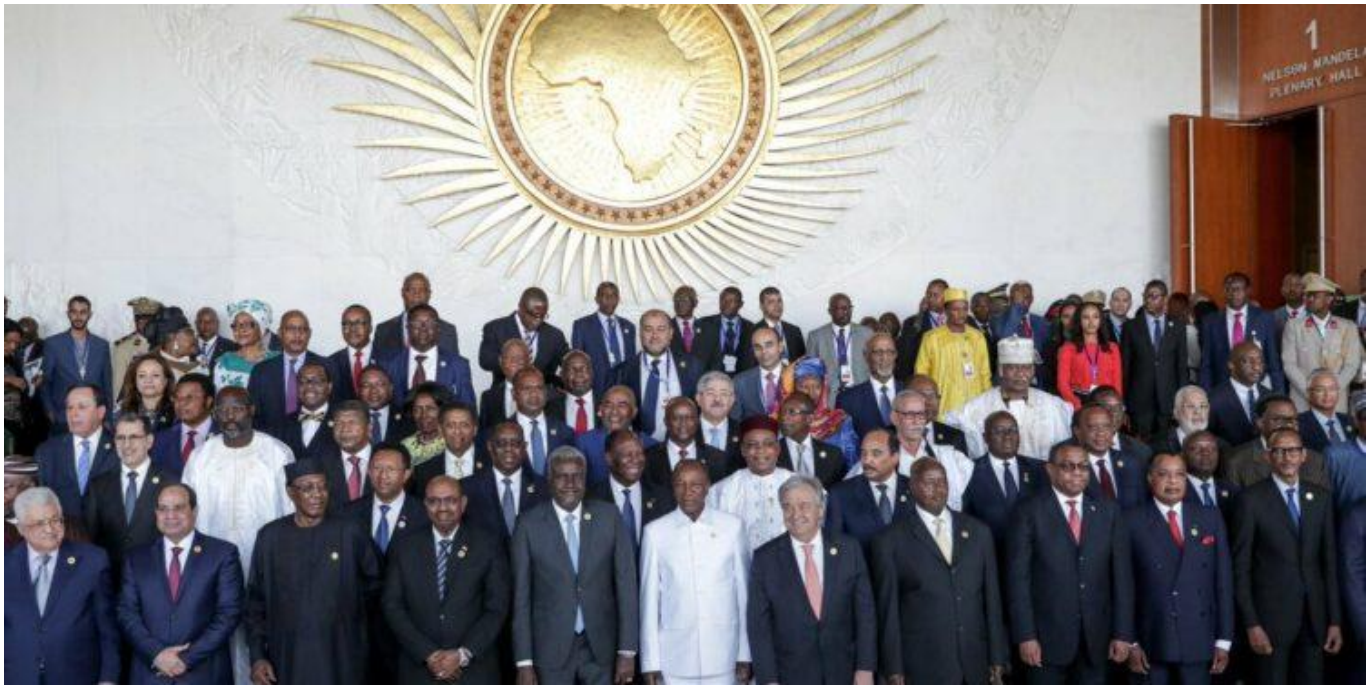
1) Dégage l'idée générale de ce texte :

2) Explique le passage suivant du texte : « L'Union africaine sera, elle, dirigée par la conférence de l'Union, composée par les chefs d'État et de gouvernement, le conseil exécutif, la commission, ainsi que par plusieurs autres institutions. »

3) Distingue dans les actions de l'Union Africaine, deux (2) exemples de réussite dans le domaine sociopolitique et un (1) exemple de réussite socioéconomique.

- **DOCUMENTATION**

Document 1



Document 2



Document 3



Document 4



